



60 ANS DE COOPÉRATION
& D'INNOVATION SOCIALE

SOMMAIRE

UpCoop en un coup d'œil	P3
60 ans d'innovations au service des populations	P5
Le mot de Youssef ACHOUR, président de UpCoop	P6
Activités et solutions	P8
Des solutions innovantes dans chaque région	P10
Nos terrains d'engagement	P11
Une démarche continue en matière de RSE	P14
Informations pratiques et contacts	P16



EN UN COUP D'ŒIL

UpCoop est l'une des principales sociétés coopératives françaises. Elle conçoit **des solutions de paiement utilisées au quotidien** par des millions de personnes en France et à l'international.

QUELLES SONT LES ACTIVITÉS DE UPCOOP ?

UpCoop assure la création et la mise en œuvre de **solutions de paiement au service du monde du travail et des politiques publiques** : titre-restaurant, versement d'aide sociale, dispositif d'accès à des activités culturelles ou sportives...

À ce titre, UpCoop est agréé **Établissement de monnaie électronique** : elle émet, gère et met à disposition des moyens de paiement physiques et électroniques.

Le savoir-faire technologique de UpCoop permet de **créer des « monnaies intelligentes »** : elles sont destinées à des populations identifiées et orientent les dépenses vers un usage précis (alimentation, culture...), sur un territoire donné.

Ces moyens de paiement sont déployés par des employeurs publics et privés, des CSE, des acteurs publics et des associations dans le cadre de l'animation du dialogue et des politiques sociales. Ce sont des **titres spéciaux de paiement** qui ont tous un impact social, local, mesurable et qui poursuivent le même objectif : **améliorer le pouvoir d'achat et la qualité de vie des salariés et des citoyens**, tout en les incitant à une consommation plus responsable.

Chaque année, ces solutions représentent 10 milliards d'euros de flux financiers en France et à travers le monde.

Les plus connues en France sont le titre-restaurant UpDéjeuner®, les titres-cadeaux UpCadhoc®, UpChèque Culture® et UpChèque Lire® ou encore UpCohesia® pour le versement de l'aide sociale. Ces dispositifs prennent la forme de cartes de paiement, de crédits dématérialisés ou de chèques-papier.

QUELLES SONT LES PARTICULARITÉS DE UPCOOP ?

UpCoop est une société coopérative à la tête d'un groupe international : le Groupe Up. UpCoop est le seul acteur issu de l'Économie sociale et solidaire (ESS) opérant dans ce secteur d'activité. La structure est ainsi guidée par plusieurs principes intangibles, qui sont très contemporains des enjeux et attentes de la société : une gouvernance démocratique avec une structure détenue à 100 % par les salariés-sociétaires, un partage égal de la valeur créée entre tous les sociétaires, un écart de rémunération limité (de 1 à 12), l'accompagnement de projets visant tous un impact social et local positif.

EN CHIFFRES (Données 2023)

- **25 PAYS** D'IMPLANTATION, SUR 4 CONTINENTS.
- **3 210 COLLABORATEURS.**
- **659 MILLIONS D'EUROS** DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2023.
- **80 000 CLIENTS EN FRANCE** (EMPLOYEURS, CSE, COLLECTIVITÉS).
- **23,3 MILLIONS DE BÉNÉFICIAIRES.**
- **10 MILLIARDS D'EUROS** DE VOLUME D'AFFAIRES EN 2023.
- DES SOLUTIONS DE PAIEMENT UTILISÉES DANS **700 000 COMMERCEs.**

UpCoop est devenue en 2023 **la première société coopérative et participative (Scop) à mission de France.** Sa raison d'être : « Coopérer durablement pour un pouvoir d'achat à utilité sociale et locale » renforce ses engagements et pratiques depuis 1964.

25 PAYS



4 CONTINENTS

UPCOOP, UNE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE À LA TÊTE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

À partir des années 80, UpCoop a acquis plusieurs filiales en France et à l'étranger et en possède aujourd'hui plus d'une 50aine au sein de 25 pays. Au travers du groupe qu'elle constitue, elle déploie ainsi ses dispositifs à travers le monde en les adaptant aux besoins sociaux et économiques locaux, contribuant au rayonnement d'un modèle social à la française.



60 ANS D'INNOVATIONS AU SERVICE DES POPULATIONS

- 1964** • **La création de la coopérative et de l'un des premiers titres-restaurant.**
Trois ans avant l'ordonnance apportant un cadre fiscal au titre-restaurant, George Rino constitue une coopérative (la Société Coopérative de Consommation) et crée le Chèque Postal Restaurant, qui deviendra le fameux « Chèque Déjeuner ».
- 1998** • **À l'origine du Chèque de Services pour les personnes les plus démunies.**
La coopérative est à l'origine du Chèque de Services (ou Chèque d'Accompagnement Personnalisé) qui permet aux opérateurs sociaux de verser des aides pour les personnes en favorisant l'accès à leur utilisation, mais aussi à des biens et services de première nécessité.
- 1999** • **L'organisateur de la première collecte nationale en entreprise, au profit des Restos du Cœur.**
La coopérative et les Restos du Cœur créent la première collecte de dons en entreprise avec l'opération « Chèque Réveillon ». L'opération sera renouvelée à plusieurs reprises et atteindra les 10 millions de repas en 2004. Depuis, au travers de l'opération « JeDej,JeDonne », ce sont plus de 8 millions d'euros récoltés auprès des utilisateurs de UpDéjeuner au bénéfice de l'association Action Contre la Faim (670 000€ en 2023).
- 2017** • **En première ligne du dispositif d'aide après l'ouragan Irma.**
Après le passage de l'ouragan Irma à Saint-Martin, l'État français a missionné la coopérative UpCoop et non Up pour fournir un moyen d'acheminer en urgence une aide financière destinée aux sinistrés. La carte UpCohésia® est née. Elle a permis aux habitants de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy de faire face aux dépenses de première nécessité, tout en s'assurant de l'utilisation de ces fonds dans une zone géographique déterminée.
- **La création de la fondation d'entreprise Up après 18 ans d'action sous l'égide de la Fondation de France.**
La Fondation Up porte l'ambition d'impulser le pouvoir d'agir ensemble, aux personnes en situation d'isolement ou de dépendance (« les invisibles »), toutes générations confondues, en leur permettant d'accéder à l'essentiel pour s'épanouir plus librement.
- 2020** • **Crise Covid : un acteur engagé auprès des pouvoirs publics et des restaurateurs.**
UpCoop a accompagné la mise en place de dispositifs exceptionnels d'aide et de relance par plusieurs États et collectivités locales à travers le monde par la mise en place de titres de paiement spéciaux destinés aux populations fragilisées par la crise.
Au plus dur de la crise, UpCoop a par ailleurs apporté son aide aux restaurants et commerces de proximité les plus en difficulté au travers de remises et d'avances de trésorerie.
Pour encourager la reprise économique des restaurants fermés pendant le confinement, UpCoop a créé un chèque déjeuner cadeau afin que des entreprises puissent offrir à leurs clients ou salariés un déjeuner au restaurant au moment de la réouverture des établissements.
- 2022** • **Une partie prenante dans la gestion de la crise ukrainienne.**
Pour accompagner Action Contre la Faim dans le cadre de l'aide aux réfugiés ukrainiens arrivés en Roumanie et en Pologne, le dispositif UpCohésia®, mis en place en 2017 à l'occasion de l'ouragan Irma, a traversé les frontières françaises. C'est le dispositif UpCohésia® qui a été choisi pour le versement de l'aide d'urgence aux déplacés.
- 2023** • **Le programme de bonification Up+ est expérimenté auprès des agents de la ville de Creil équipés de cartes UpDéjeuner afin de les inciter à se restaurer dans les commerces du centre-ville, l'opération conclue se poursuit.**
- 2024** • **Vital'im, le chèque alimentation durable.**
La société coopérative UpCoop, est l'opérateur qui permet l'expérimentation de Montreuil aux côtés du département de Seine-Saint-Denis et d'Action contre la Faim pour soutenir la démarche...



« UN MODÈLE D'ENTREPRISE EN PHASE AVEC LES ATTENTES DE NOTRE SOCIÉTÉ »

Si, depuis sa création en 1964, UpCoop est restée fidèle à des principes de fonctionnement et des valeurs immuables, les attentes de la société envers les entreprises n'ont eu de cesse d'évoluer. Après 60 ans d'existence, force est de constater que nous concentrons aujourd'hui plusieurs aspirations profondes des Français.

Par notre mode de fonctionnement tout d'abord. UpCoop est l'une des principales sociétés coopératives et participatives (Scop) de France. En cela, elle promeut un modèle d'entreprise singulier qui démontre chaque jour que l'on peut concilier développement économique, longévité, démocratie d'entreprise et responsabilité. Il ne s'agit pas là uniquement de « valeurs » mais de principes intangibles qui sont au cœur de notre fonctionnement : **une structure détenue à 100 % par les salariés-sociétaires** qui décident, chacun à voix égale, de la stratégie de l'entreprise, **un partage égal de la valeur** créée entre tous les sociétaires et **un écart de rémunération limité**. Elle place de dialogue social et la coopération au cœur de son mode de fonctionnement. Le Conseil d'Administration est constitué de 13 salariés élus parmi leurs pairs, 3 représentants du CSE et 3 représentants des organisations syndicales qui l'ont soutenu à sa création.

Autant d'éléments qui permettent de sceller une vraie communauté de destins au sein de l'entreprise, tournés vers les mêmes objectifs.

Le deuxième atout réside dans **notre mode d'action**. Persuadés que les solutions les plus durables sont collectives, nous cultivons un savoir-faire : **le « savoir-coopérer »**. Il est la clé de nos projets, que nous agissions en lien avec les partenaires sociaux dans la mise en place d'avantages sociaux ou bien que nous mettions en œuvre des monnaies à usage local, en lien avec les pouvoirs publics, d'autres entreprises ou le tissu associatif.

Notre dernier atout réside dans **la finalité de notre action**. Alors que certains mouvements financiers ne répondent plus à aucune réalité tangible ou objectif de long terme si ce n'est l'enrichissement personnel, nous faisons partie des acteurs de la « social tech » qui apportent sens et transparence aux flux financiers d'aujourd'hui. Chaque année, nos solutions représentent plus de 10 milliards d'euros de flux financiers en France et à travers le monde. Ce faisant, nous souhaitons **accompagner un pouvoir d'achat « qui vise juste »**, en permettant de l'orienter vers une consommation plus bénéfique d'un point de vue social, local et environnemental.



Youssef ACHOUR,
président de UpCoop

C'est sur ces fondements, qui guident notre modèle d'entreprise, que nous sommes parvenus à devenir **la plus importante Scop en France, à la tête d'un groupe international présent aujourd'hui dans plus de 25 pays**.

Notre indépendance financière et notre mode de gouvernance démontrent que l'on peut entreprendre et se développer d'une manière singulière et durable. L'année 2024 marque ainsi 60 ans d'innovations sociales, technologiques et économiques de UpCoop.

Bio express

Après un cursus de troisième cycle en Gestion-Finance à l'Université Paris XIII, **Youssef Achour, 61 ans, débute sa carrière professionnelle en exerçant des fonctions financières** au sein de structures telles que le CNIT La Défense, Les Éditions La Découverte et la Caisse des Dépôts et Consignations. **Il rejoint la coopérative en 1999** pour travailler auprès de la Présidence au développement et à la diversification des activités. À différents postes de direction, il anime jusqu'en 2008 les stratégies de mutation technologique. **En 2008, il prend la Direction générale des activités France**, hors titres spéciaux de paiement. En 2014, Youssef Achour est nommé Directeur général Portugal puis, en 2017, Directeur de la Zone Europe Méditerranée (Espagne, Portugal, Maroc, Tunisie). **Élu administrateur de la coopérative, maison mère du Groupe Up depuis 2007**, il reste investi dans des mouvements associatifs qui agissent en faveur de l'insertion des jeunes de quartier, des populations migrantes et des femmes isolées.

Il est choisi par le conseil d'administration en juin 2019 pour prendre la Présidence de UpCoop et du Groupe Up. Son mandat a été renouvelé le 17 juin 2023.

Le 5 avril 2022, Youssef Achour est devenu Président de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (Cress) d'Île-de-France.

ACTIVITÉS & SOLUTIONS



Les solutions de Up, à destination du monde du travail ou des politiques publiques sont fondées sur un schéma de fonctionnement simple du groupe : les titres sociaux préfinancés sont remis par les employeurs ou les collectivités aux salariés ou citoyens, qui peuvent les échanger contre des biens et services définis, dans un réseau et sur un territoire déterminé pendant une durée limitée.

L'efficacité et la transparence de ces monnaies intelligentes repose sur un ensemble d'innovations technologiques et digitales au service d'une utilité sociale et locale. UpCoop est ainsi **un acteur de la fintech responsable en France**, à travers des solutions soutenant au quotidien le pouvoir d'achat et la consommation ciblée de plusieurs millions de Français ainsi que l'activité économique de centaines de milliers de commerces de proximité.

AVANTAGES AUX SALARIÉS ET AUX AGENTS PUBLICS

Les dispositifs proposés par Up au sein du monde du travail sont issus du paritarisme. C'est donc en lien avec les partenaires sociaux que UpCoop coconstruit ses solutions à destination des travailleurs.

→ **La restauration des salariés et des agents durant leur journée de travail.** UpDéjeuner® et UpOne donnent aux salariés et agents l'accès à une pause déjeuner conviviale et de qualité. Dans ce cadre, l'entreprise noue de nombreux partenariats visant à promouvoir une alimentation locale, bio et une consommation plus durable via UpDéjeuner®.

→ **La démocratisation de l'accès à la culture et aux œuvres sociales.** Pour soutenir le pouvoir d'achat lors d'événements majeurs de l'année (Noël, rentrée, vacances...), les employeurs et les CSE disposent d'une large palette de « solutions cadeau », qu'il s'agisse des titres cadeaux UpCadhoc®, de Chèque Culture® ou Chèque Lire® ou encore de UpSport&Loisirs et UpOne. Elles permettent d'orienter la consommation vers des commerces spécialisés et/ou des activités ciblées.

UpCoop accompagne également le fonctionnement et les missions des CSE via les outils de gestion et des plateformes de billetterie de ses filiales Leeto et Kalidéa.

→ **La conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle.** En 1994, UpCoop a participé à la création du Chèque Emploi Service (CESU) facilitant l'accès aux services à la personne : garde d'enfants, entretien du domicile, soutien scolaire, aide aux aidants, etc. Le CESU UpChèque Domicile® permet aux entreprises et aux collectivités locales, de soutenir financièrement les personnes confrontées à des contraintes personnelles (manque de temps, charge mentale...) qui pèsent aujourd'hui sur une grande majorité des salariés parents ou aidants familiaux.

SECTEUR PUBLIC ET PROGRAMMES SOCIAUX

Pour les pouvoirs publics, les collectivités territoriales, les organismes sociaux et les associations, UpCoop conçoit des solutions de paiement qui permettent de flécher l'argent vers des populations identifiées et pour un usage précis. UpCoop est **le premier émetteur de titres dédiés à l'action sociale en France**. Au total, plus de 3 000 structures publiques utilisent quotidiennement ses solutions et 2,5 milliards d'euros d'aides sociales transitent par ses systèmes d'information.



→ **L'accès aux services à la personne pour les citoyens en manque ou en perte d'autonomie.** Le CESU UpChèque Domicile® est utilisé par les Conseils départementaux et les organismes sociaux pour permettre aux ayants-droits de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) d'accéder facilement aux services d'aidants à domicile.

→ **Le déploiement d'aides sociales et humanitaires.** Depuis 2015, UpCoop propose une carte de paiement UpCohésia® utilisée par les collectivités locales et des ONG dans le cadre des aides d'urgence. Cette solution est également utilisée par l'État pour verser des aides sociales et humanitaires, notamment aux demandeurs d'asile (ADA), aux personnes fuyant la guerre (comme c'est actuellement le cas pour les déplacés ukrainiens) et aux victimes de catastrophes naturelles (en 2017, UpCoop a déployé en moins de 3 semaines plus de 4 000 cartes UpCohésia® à Saint-Barthélemy et Saint-Martin à la suite de l'ouragan Irma).

→ **La promotion des politiques spécifiques des collectivités.** Attaché à mettre la digitalisation au service du bien commun, UpCoop propose également une application mobile (e.pass) qui permet aux collectivités de cibler une population spécifique (par exemple les jeunes) pour lui donner un accès subventionné à des espaces et des activités de culture, de sports ou de loisirs sur le territoire, mais également à des informations utiles pour des événements ou des opérations de prévention santé.

Les premières cartes de paiement 100 % made in France pour les acteurs publics



UpCoop et CB, le réseau de paiement leader en France, expérimentent depuis le début du mois de septembre 2024 une carte de paiement made in France pour les bénéficiaires d'une aide financière à caractère social. Ce rapprochement inédit permet ainsi de renforcer l'impact du paiement par carte sur la dynamique territoriale en France.

D'une manière générale, pour les acteurs publics et sociaux, dématérialiser la gestion de l'aide sociale simplifie considérablement la logistique, améliore le pilotage des dispositifs, le ciblage et l'impact de ces aides. Cela s'inscrit dans leur stratégie « zéro cash » qui vise à concentrer leurs interventions sur l'accompagnement social, la proximité avec les bénéficiaires et à sécuriser le parcours de bout en bout, jusqu'à la restitution au financeur, des sommes non dépensées.

APPUI ET SERVICES AUX COMMERÇANTS

Les solutions déployées par le Groupe à l'échelle mondiale injectent chaque année près de **10 milliards d'euros dans des commerces de proximité**. Elles contribuent ainsi à soutenir, de façon significative, une économie de proximité essentielle à la vitalité des territoires.

Par ailleurs, UpCoop développe **des outils au service des commerçants** pour faciliter leur gestion des titres et améliorer leur efficacité commerciale. Aussi, UpCoop propose par exemple une application permettant aux clients de disposer d'un compte prépayé et rechargeable dans son commerce de proximité. Cette solution de paiement innovante, développée par la filiale LesHabités, contribue à fidéliser les clients des petits commerces de bouche.

DES SOLUTIONS INNOVANTES DANS CHAQUE RÉGION

UpCoop déploie des dispositifs spécifiques selon les besoins des collectivités locales et conçoit des expérimentations territoriales visant toutes à avoir un impact local ou social. Le résultat : une diversité de projets innovants au sein de chaque région.



- Un **chèque alimentation durable** visant à favoriser l'accès à une alimentation saine et durable auprès des populations en situation de précarité alimentaire.
- Un **titre-restaurant** qui favorise le commerce du centre-ville.
- Un **e.pass jeunes** pour faciliter l'accès à la culture et au sport pour les jeunes grâce à un pass dématérialisé : culture, sport, loisirs, santé.

NOS TERRAINS D'ENGAGEMENT

DES COOPÉRATIONS POUR FAVORISER LA CONSOMMATION RESPONSABLE ET L'ALIMENTATION DURABLE

UpCoop a développé un **programme spécifique engagé au service d'une consommation plus responsable**, en donnant à ses clients, ses partenaires et ses bénéficiaires du pouvoir d'agir. Concrètement, ce programme est riche de divers partenariats (Biocoop, Réseau Vrac et Réemploi, Bistrot de Pays, Recettes & Cabas, Bleu-Blanc-Cœur, etc.), qui permettent de donner aux bénéficiaires les moyens de mieux consommer et de mieux manger tout en apportant un soutien aux commerces et aux produits locaux.

Il offre également la possibilité aux commerçants d'améliorer leur impact, en s'engageant par exemple dans des filières responsables, en mettant à l'honneur des produits locaux ou bien en entamant une démarche anti-gaspillage, grâce à des partenariats avec le label Écotable, Hop Hop Food, Clorofil, etc.

Enfin, ce programme permet aux collectivités d'orienter les aides publiques vers des acteurs locaux et engagés. Aussi :

- Avec Up+, on peut orienter la consommation des agents vers des commerces de cœur de ville ;
- Avec UpCohésia®, on peut encourager les populations les plus fragiles à mieux s'alimenter ;
- Avec le collectif Génération Villages, on soutient les initiatives citoyennes qui visent à développer le commerce de proximité dans les villages ;
- Avec le collectif des Épiceries Sociales et Solidaires et la fondation Up, on favorise l'autonomie alimentaire des plus fragiles.



UN TITRE-RESTAURANT POUR REVITALISER LES COMMERCES DE CENTRE-VILLE

Les villes moyennes, qui concentrent une grande part de la population, sont de plus en plus souvent confrontées à une baisse de l'activité commerciale dans les centres-villes et à des difficultés liées à un manque d'attractivité. Partenaire des collectivités, UpCoop participe à la redynamisation de ces territoires en proposant des solutions concrètes et efficaces. L'initiative menée depuis plus d'un an avec la ville de Creil illustre la contribution de UpCoop au développement économique des villes moyennes et au soutien du commerce local.

Une expérimentation en cours à Creil (Oise)

A travers un dispositif inédit mis en place en juillet 2023 et intégré au programme national « Action Cœur de Ville », la ville de Creil propose à ses agents municipaux un titre-restaurant d'un genre nouveau, s'appuyant sur la carte UpDéjeuner. Le programme Up+, embarqué dans la carte UpDéjeuner, permet de bonifier les dépenses locales des agents. L'objectif : inciter les plus de 600 agents municipaux que compte la ville à utiliser leurs titres-restaurants au sein des commerces de la ville et plus particulièrement de ceux du centre-ville.

Concrètement, les agents qui optent pour la carte UpDéjeuner® en remplacement des chèques éponymes peuvent cagnotter 10% de leurs dépenses dès lors qu'ils consomment au sein des commerces de la ville et 20% lorsqu'ils consomment en cœur de ville. A titre d'exemple, un agent qui dépense 10€ avec sa carte UpDéjeuner® au sein d'un restaurant ou d'un commerce du centre-ville gagne 2€ en retour et 1€ pour les autres commerces alimentaires de la ville.

Ce système de bonification a de réels effets sur la redynamisation de la ville de Creil : alors que près de 50% des agents municipaux équipés d'une carte UpDéjeuner® ont rejoint le dispositif Up+, il a permis de multiplier par quatre la consommation des agents dans les commerces alimentaires du cœur de ville. Désormais, près de 40 % de la consommation des agents se fait dans ces commerces. Au vu de ces résultats, l'expérimentation, financée par UpCoop jusqu'en septembre 2024, devrait être pérennisée. Ce dispositif innovant permet non seulement de redonner du pouvoir d'achat aux agents mais il participe aussi à la politique de développement du cœur de ville.

DES CHÈQUES ALIMENTAIRES DÉJÀ DÉPLOYÉS SUR LE TERRAIN

Dans un contexte de forte inflation et de paupérisation grandissante d'une partie de la population, UpCoop, acteur de l'innovation sociale, s'engage pour rendre accessible une alimentation de qualité au plus grand nombre.

Dans le cadre du programme national « Mieux manger pour tous », UpCoop accompagne plusieurs expérimentations, notamment dans les départements de Seine-Saint-Denis et du Gers, afin de mettre en place un chèque alimentation durable pour les populations les plus précaires. UpCoop élabore ainsi des solutions collectives afin d'encourager ses bénéficiaires à se tourner vers une consommation plus responsable et plus durable.

Une expérimentation en cours à Montreuil (Seine-Saint-Denis)

En partenariat avec l'association Action contre la faim et le département, UpCoop a conçu un dispositif inédit de chèque alimentation durable, qui prend la forme d'une carte de paiement, expérimenté à Montreuil.

Concrètement, UpCoop verse une aide mensuelle utilisable uniquement pour le règlement de produits alimentaires et propose une bonification lorsque les bénéficiaires effectuent des achats sains et respectueux de l'environnement (produits bio, labellisés, fermiers...). Ces achats sont bonifiés par une dotation supplémentaire grâce à une application développée par UpCoop. Cette dernière comprend, par ailleurs, un espace dédié à la prévention et la promotion d'une alimentation plus saine.

En parallèle, différentes animations visent à donner du sens à cette démarche et à l'ancrer plus durablement (saisonnalité des fruits et légumes, circuits-courts, vrac...).

L'un des avantages de ce dispositif est de ne pas stigmatiser les bénéficiaires dans l'aide qui leur est apportée.



DES DISPOSITIFS POUR ACCOMPAGNER LA DÉMOCRATISATION DU SPORT

Alors que la sédentarité représente une menace grandissante pour la santé, UpCoop est convaincu de la nécessité d'encourager la pratique physique et sportive des jeunes et des professionnels par des offres adaptées, facilement accessibles et complémentaires. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, UpCoop défend plusieurs leviers permettant de multiplier les passerelles vers la pratique sportive au quotidien et notamment au plus près du milieu professionnel. Cela se traduit par **un accompagnement des collectivités locales dans leurs politiques d'accès subventionné à des activités sportives par la fourniture de chèques et de cartes dédiés.**



Des dispositifs au service des collectivités

Depuis 2018, **une application mobile, le e.pass**, est déployée en marque blanche dans les régions Pays-de-la-Loire et Sud, auprès de plus de 500 000 jeunes.

UpCoop a également développé, à la rentrée 2022, pour le compte du département de Seine-Saint-Denis, le « **PASS Sport 5°** » visant à attribuer une aide de 100 euros aux 8 000 collégiens de classe de 5° du département pour les inciter à s'inscrire à une pratique sportive.

La proposition d'un titre-sport pour accompagner l'héritage sportif des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris

La création d'un « titre-sport » est une mesure défendue depuis plusieurs années par UpCoop, qui devrait avoir pour effet d'inciter de très nombreux salariés à la pratique sportive. Alors que des inégalités persistent entre les salariés des TPE-PME et ceux des grandes entreprises, qui bénéficient d'un bien meilleur accès à des aménagements sur leur lieu de travail, le « titre-sport » permettrait de les réduire et ainsi offrir à chaque travailleur l'accès au club ou à l'association sportive de son choix, à l'image du titre-restaurant pour la pause-déjeuner, devenue l'un des droits sociaux préférés des français. Par ailleurs, afin d'encourager le financement de ce dispositif pour l'employeur, le « titre-sport » pourrait bénéficier du cadre d'exonération de cotisations et de contributions sociales applicable aujourd'hui aux cours collectifs en entreprise. Et pour aller plus loin encore, UpCoop noue un partenariat avec Kunto, une entreprise qui défend les valeurs inclusives du sport notamment.

UNE DÉMARCHE CONTINUE EN MATIÈRE DE RSE

En tant que société coopérative et participative (Scop), UpCoop a depuis toujours concilié performance économique et responsabilité sociale et environnementale. Consciente depuis 1964 que toute responsabilité d'entreprise est évolutive, elle a souhaité inscrire sa politique RSE dans une démarche continue et au regard de critères opposables en devenant la première Scop à mission.

La démarche RSE de UpCoop poursuit un but unique : générer un impact social positif pour ses clients, ses partenaires, ses bénéficiaires et ses salariés. Elle réaffirme la volonté de l'entreprise d'être un contributeur du changement face aux crises sociales et climatiques.



UPCOOP A STRUCTURÉ SA DÉMARCHE RSE AUTOUR DE 5 AXES, EN FRANCE COMME À L'INTERNATIONAL

- **Gouvernance** : UpCoop porte auprès de toutes les filiales et à l'externe les principes démocratiques de l'ESS. C'est pour cela que depuis 2024 les salariés sont invités à siéger dans les conseils d'administration de chaque filiale.
- **Économique** : issues d'un dialogue nourri avec tous les acteurs de la vie économique et sociale, les services de l'entreprise sont développés pour concilier soutien au pouvoir d'achat et objectifs de consommation locale et responsable.
- **Social** : favoriser l'engagement des salariés par un dialogue social innovant et des conditions de travail attractives.
- **Sociétal** : placer, avec les parties prenantes, la solidarité et la proximité au cœur de l'action territoriale. Nées de la coopération et du dialogue social, les solutions apportées par UpCoop ont du sens pour ceux qui les utilisent et aussi pour ceux qui les conçoivent.
- **Environnemental** : protéger l'environnement et contribuer à la transition écologique.
 - Le nouveau siège de UpCoop depuis 2023, situé à Gennevilliers dans les Hauts-de-Seine, répond aux plus hauts standards environnementaux (HQE niveau Excellent, Breeam niveau Very Good). Les éléments ont été acheminés par voie fluviale, la majeure partie des matériaux et du mobilier a été recyclée (plancher, moquette, sièges...)
 - UpCoop accompagne aussi ses clients dans leur transition écologique en mettant à leur disposition une calculette carbone qui permet de comparer l'impact carbone personnalisé du passage du papier à la carte. Notons que ses cartes de paiement sont recyclables, recyclées et made in France pour celles conçues sur le territoire.





Up
Coop



Informations pratiques et contacts

→ **Pour en savoir plus :**

www.up.coop

→ **Contacts presse : Le Bureau de Com**

Laure CURIEN : lcurien@lebureaudecom.fr / 06 77 74 82 70

Elise RIBEIRO : eribeiro@lebureaudecom.fr / 06 52 94 44 88

→ **Siège social :**

9-11 boulevard Louise Michel

92 230 Gennevilliers